

# Saint-Ybard Infos

Journal d'information communale

N° 64

Réouverture

Epicerie-bar-restaurant

Le Vendredi 16 Juillet

Après travaux et  
changement de propriétaires



Elections



Budget



A découvrir dans  
votre Commune



Journées du Patrimoine



18 et 19 septembre 21

Inédit



+ d'infos  
Notre site

<http://www.saint-ybard.fr>

# Le Mot du Maire



Chers Administrés,

Chers amis,

Au moment où ce traditionnel bulletin paraît les conditions semblent s'améliorer. Depuis septembre dernier, à Saint-Ybard comme ailleurs, nous avons souffert de cette pandémie : nombreux malades, restaurants fermés etc... L'été et la vaccination massive nous apportent un peu de répit. Mais malheureusement ce malicieux coronavirus est toujours là. Beaucoup de Saint-Ybarthois sont vaccinés, mais certains s'obstinent à refuser la vaccination. Si l'épidémie repart, leur responsabilité sera lourde. Je regrette d'ailleurs que le Président de la République et son Gouvernement n'aient pas le courage politique de rendre obligatoire la vaccination.

La plupart de nos activités reprennent peu à peu normalement. Les fêtes de Saint-Roch sont en préparation et 2021 doit connaître une fête renouvelée et importante. En septembre, les Foulées Saint-Ybarthoises seront un événement exceptionnel pour notre Commune.

Autre bonne nouvelle, notre épicerie-bar-tabac va ouvrir le 16 juillet après travaux. Je déplore que le précédent exploitant n'ait pas tenu ses engagements et ait laissé ce commerce à l'abandon depuis le début de l'année. La satisfaction du Conseil Municipal est d'avoir trouvé un couple sympathique, du métier, qui fera revenir de la vie dans notre bourg.

Mon contentement est d'avoir très souvent des félicitations sur nos commerçants et sur la tenue et le fleurissement du bourg de la part des clients de l'hôtel et de camping-caristes notamment. Bravo à tous les commerçants, bravo aux employés communaux pour leur travail. C'est vous qui rendez notre bourg de Saint-Ybard vivant et si agréable.

Par ailleurs, le Conseil Municipal poursuit son action dans les investissements : les travaux de la route qui desservira le futur lotissement vont commencer rapidement. Un important programme de rénovation énergétique du bâtiment école-mairie est en route. Les travaux devraient commencer à l'automne et s'étaler sur environ une année. Ensuite viendra la rénovation de la grange du château.

Nous sommes dans la continuité des actions de tous ceux qui font vivre la commune. Merci à tous pour ce que vous faites.

Passez tous un bon été et croyez à mes sentiments dévoués.

Jean-Jacques Dumas

# Elections Départementales et Régionales



Ce sont des élections très importantes pour la vie de chacun d'entre nous.

Le Département, qui s'occupe de toute la partie sociale à tous les moments de la vie (RSA) et en particulier pour les plus anciens (APA, maisons de retraite) a aussi la responsabilité des collèges, des routes départementales etc... C'est grâce au Département de la Corrèze que nous sommes l'un des premiers territoires ruraux à avoir accès à la Fibre. Le Département aide aussi beaucoup les communes au niveau des investissements et de l'entretien de la voirie communale.

Quant à la Région, elle a, en particulier, la responsabilité de l'économie, des transports et notamment des transports scolaires.

On peut donc être étonnés et déçus du très faible taux de participation. Du jamais vu pour de telles élections, à Saint-Ybard comme ailleurs. Moins d'un électeur sur deux s'est déplacé dans notre commune, avec un taux de participation de 43.86 %.

Elections Départementales		Elections Régionales	
Inscrits	538	inscrits	538
Votants	236	Votants	233
Blancs ou nuls	14	Blancs ou nuls	15
Exprimés	222	Exprimés	218
<b>Ont Obtenu :</b>			
Rosine Chauffour-Robinet/ Francis Comby	148	Liste Diaz	29
Marisol Betancourt-Deloger/ Jean-Paul Grador	74	Liste Rousset	56
		Liste Thierry	13
		Liste Florian	107
		Liste Darrieussecq	13

**COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

### Quel est le rôle du département ?

101 départements  
4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans

**SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ**

Personnes âgées Aide sociale Handicap à l'enfance

Le département instruit et finance le RSA et l'APA

**AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE**

Protection des espaces naturels Voirie départementale SDIS (services départementaux d'incendie et de secours)

**EDUCATION, CULTURE, SPORT**

Collèges Souvergarde du patrimoine Bibliothèques de prêt Infrastructures sportives Musées départementaux

**COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

### Quel est le rôle de la région ?

18 régions  
1738 conseillers régionaux élus pour 6 ans

Transports et mobilité

Emploi et formation

Education (lycées) et enseignement supérieur

Economie, innovation et tourisme

Aménagement du territoire et transition écologique

Agriculture, forêt, pêche

Sport et culture

Santé

Le Conseil Départemental s'est installé jeudi 1er juillet. Pascal Coste demeure bien sûr Président.

Sa majorité est renforcée d'un canton soit quatorze cantons et cinq pour l'opposition.

Pour les Régionales, la Corrèze a huit conseillers régionaux, quatre pour la majorité du Président Rousset (notamment Philippe Nauche et Pascal Cavitte), la droite et le centre deux, dont Pascal Coste qui ne manquera pas de porter haut et fort les intérêts de la Corrèze.

# Commerces

## L'Hôtel Saint-Roch



La Commune de Saint-Ybard a souhaité s'impliquer davantage dans la gestion de ce magnifique hôtel 3\*.

En accord avec nos deux restaurateurs, il a été créé une Société d'Economie Mixte, la SEM ROCH, dont l'objet est l'exploitation de l'hôtel. La Commune, détient 65 % du capital de cette société, conformément aux textes législatifs. De ce fait, le Maire en est le Président et la deuxième adjointe la Directrice.

L'objectif est notamment de développer le taux d'occupation des chambres pour assurer une bonne rentabilité de l'hôtel.

La gestion quotidienne de cet établissement est assurée par Sophie Le Chélard. Originaire de Sussac, Sophie est titulaire d'un BTS de tourisme. Elle a suivi une formation au siège social de la chaîne hôtelière « The Originals », puis une autre à l'hôtel de l'Univers à Montluçon. Ceci lui a permis de s'imprégner de la culture hôtelière en matière de réception et d'accueil des clients. Elle a effectué auparavant une mission de Service Civique à la mairie.

Tout sera mis en œuvre pour assurer la pérennité de cette petite structure de six chambres confortables, élégamment décorées, dans une subtilité associant le charme de l'ancien et la modernité.

## Le Saint'Y Bar

Après de très longues semaines de déshérence, le Multiple rural a fermé ses portes le 13 Juin dernier... son exploitant est parti chercher le soleil ailleurs.

Dans un bourg rural, un commerce alliant à la fois épicerie, presse, tabac, jeux, vente de gaz, dépôt de pain occasionnel, est indispensable notamment pour ceux qui rencontrent des difficultés de déplacement. La proximité, voire la livraison à domicile, des courses représentent une facilité dans la vie quotidienne. C'est un atout pour le maintien des personnes âgées à domicile et pour tous un service appréciable.

Le bar-restaurant entièrement rénové, quant à lui, avec ses deux terrasses est à la fois un lieu de convivialité et de lien social. C'est aussi le moyen d'attirer de l'activité sur notre commune et de favoriser le tourisme en lien avec l'hôtel Saint-Roch et tous les autres commerces.

Marie-Paule Amily et Sébastien Schlaeintzauer ont été retenus par la Commune pour l'exploitation de ce bel outil de travail, du fait de leur expérience dans la tenue d'une épicerie-restaurant dans un village de 500 habitants sur l'île de la Réunion.

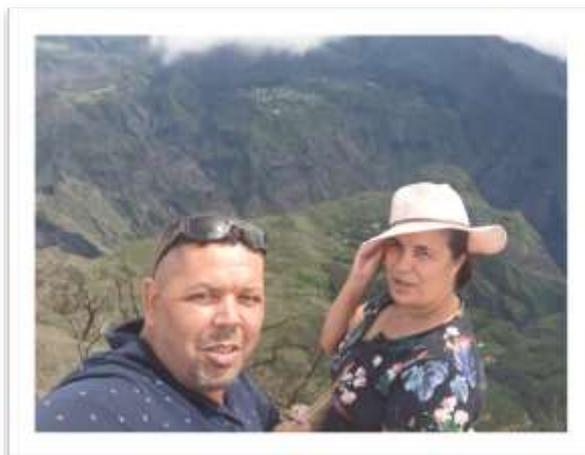
Leur décision de revenir en métropole a été mûrement réfléchi. Sébastien y retrouve ses racines puisqu'il est né en région parisienne.

Très sympathiques et chaleureux, aucun doute qu'ils vont s'intégrer vite parmi nous.

Le magasin nécessitant une réorganisation complète ainsi qu'un rafraîchissement ne pourra rouvrir ses portes que le 16 juillet.

Nombreux sont ceux qui attendent cette réouverture. Nous sommes certains que les Saint-Ybartois reprendront rapidement leurs habitudes de fréquentation de ce commerce qui s'annonce particulièrement accueillant.

Nous souhaitons à Marie-Paule et Sébastien une belle réussite !



## Bravo Camille

Le 3 juillet, lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats 2020-2021, Camille Beytout, élève à la faculté de Pharmacie de Limoges a reçu son diplôme de fin d'études des mains de Francis Comby.

Camille termine brillamment ses six années d'études en tant que Major de promotion.

Nous lui adressons toutes nos sincères félicitations.



## Pays d'Art et d'Histoire

*Le Pays d'art et d'histoire en 2021*

Depuis le début de l'année 2021, le Pays d'art et d'histoire a animé 63 ateliers du patrimoine dans les écoles du territoire. Plus de 1300 élèves ont été touchés par ces actions.

Cet été, 79 animations seront proposées. Visites guidées, escapes games, descentes en canoë... Le programme complet est disponible sur le site internet [www.vezereardoise.fr](http://www.vezereardoise.fr)

### *Le Pays d'art et d'histoire à Saint-Ybard*

Le lundi 2 août à 21h, le spectacle « L'aventure du rail », sera proposé au foyer rural. Un ado enquête sur la vie de ses ancêtres avec la complicité de son grand-père. Ils plongent ensemble dans l'histoire rocambolesque de la création des voies ferrées en Corrèze. Un spectacle de théâtre et de théâtre d'ombres porté par une équipe de médiateurs du Pays d'Art et d'Histoire et de comédiens amateurs, épaulés par des artistes : Séverine Garde-Massias à la mise en scène ; Pascal Boudy pour les musiques ; Christophe Caron pour les marionnettes.

Durée : 1h15 Tarifs : 6€/ 3€/ gratuit. Nombre de places limité, réservation obligatoire (Brive tourisme) au 05 55 24 08 80.

Du 15 au 22 septembre, l'exposition « L'aventure du rail », à l'origine du spectacle du même nom, sera ouverte au public lors de la semaine des Journées Européennes du Patrimoine au foyer rural. Elle retrace l'histoire de la mise en place du train en Corrèze et des conséquences que cela a eu pour le territoire. Des ateliers du patrimoine seront proposés aux classes du RPI pour prolonger la découverte de cette exposition.



## Sirtom

Depuis début 2014, la collecte des ordures ménagères est assurée par le SIRTOM de la Région de Brive.

Récemment, un conteneur pour le textile vient d'être mis à disposition des usagers à la déchetterie d'Uzerche.



Vous pourrez y déposer vêtements, linge de maison, chaussures, petite ma-roquinerie...

Quelques consignes sont à respecter :

- Utiliser des sacs de 30 litres maxi-

mum,

- Veiller à bien fermer ces sacs,

- Donner si possible des vêtements propres et secs.

Pour tout renseignement complémentaire :

[www.sirtom-region-brive.net](http://www.sirtom-region-brive.net)



En déposant dans les conteneurs du Relais vos vêtements et chaussures... Vous faites un petit geste pour une grande cause !

Vous participez à réaliser une économie circulaire et solidaire dont la protection de l'environnement et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté.

### A NOTER :

**Des incivilités ont encore été constatées très récemment à proximité du bourg.**

**L'abandon sauvage des ordures est inacceptable. Il est strictement interdit et passible d'amende.**

Déchetterie  
La gane lachaud  
19140 Uzerche  
05 55 98 82 93

Du lundi au samedi  
9h/12h-14h/18h

# Les principales décisions

## Investissement

### Rénovation Energétique du bâtiment mairie-école

(travaux visant à diminuer la consommation énergétique du bâtiment).

- Réalisation d'un diagnostic énergétique préalable aux travaux de rénovation énergétique du bâtiment mairie-école par l'entreprise BETEM Ingénierie moyennant 5 000 € HT.
- Demande de subvention de 80 % au Conseil Départemental.
- Choix de la société MAAD Architecte comme Maître d'œuvre moyennant 25 000 € HT.
- Réalisation du projet de rénovation énergétique du bâtiment, estimé à 295 000 € HT par le cabinet MAAD Architecte.
- Plan de financement :
  - Projet : 354 000 TTC
  - Etat : 88 500 €
  - Département : 59 000 €
  - Emprunt : 150 000 €
  - Auto-financement : 56 500 €

### Création de la voirie de l'étang vieux

- Réalisation de la 1ère tranche de travaux comprenant la préparation du terrain, le terrassement ainsi que l'assainissement eau pluviale pour un montant de 104 048 € HT.
- Demande de subvention auprès de l'Etat de 40%.
- Plan de financement :
  - Projet : 124 857 € TTC
  - Etat : 40 000 €
  - Emprunt : 50 000 €
  - Autofinancement : 34 857 €

### Réhabilitation de l'ancienne grange Chassaing

- Réalisation de la réhabilitation de l'ancienne grange pour un montant estimé à 49 620 € HT.
- Demande de subvention auprès de l'Etat de 45 %.
- Plan de financement :
  - Projet : 59 544 TTC
  - Etat : 22 329 €
  - Autofinancement : 37 215 €

### Programme « Ecole Numérique »

- Acquisition de 12 tablettes et un ordinateur pour l'école dans le cadre du programme « Ecole Numérique » à la société Technique Média moyennant 4 830 € HT.
- Demande de subvention auprès de l'Etat de 50 %.
- Plan de financement :
  - Projet : 5 796 € TTC
  - Etat : 2 415 €
  - Autofinancement : 3 381 €

## Travaux et achats de matériel

- Installation d'une cuisine équipée dans un appartement communal moyennant 950 € HT.
- Décision de faire élaguer l'orme situé devant la chambre d'agriculture par la société Richard Elagage pour la somme de 300 € HT.
- Acquisition d'un ordinateur pour la Maison France Services à la société Dcllic Informatique pour la somme de 1 294€ HT et demande d'une subvention de l'Etat de 517 €.

# Du Conseil Municipal

## Divers

- Dénonciation du contrat locatif avec promesse de vente conclu avec M et Mme Belkaïd.
- Signature d'un nouveau contrat avec M Schlaeintzauer et Mme Amily en tant que repreneurs du multiple rural.
- Création d'une Société d'Economie Mixte dont la mission sera la gestion de l'hôtel Saint-Roch.
- Approbation d'une convention avec la EARL des cinq Châtaigniers pour le débroussaillage des routes et des espaces communaux, pour une durée de trois ans et avec une rémunération de 15 000 € HT par an.
- Approbation de la convention avec la Festival de la Vézère pour l'organisation d'un concert pour la somme de 590 €.
- Absence de prise de position quand à la modification des rythmes scolaires et demande au Recteur d'Académie des Services de l'Education Nationale de choisir la meilleure solution en gardant comme seul objectif l'intérêt des enfants.

• Coopérative scolaire	500 €
• Club Gym Adultes	250 €
• Société Communale de chasse	250€
• L'Ivre de Lecture	375 €
• Amicale des 3 clochers	250 €
• FNACA Comité de St-Ybard	250 €
• Plaisir Musical à Partager	250 €
• Sérénité Saint-Ybartoise	250 €
• Th'Ybard	250 €
• Fit Live	150 €
• Comité des fêtes	4 000 €
• Festival de la VEZERE	590 €
• Coop C.E.S Uzerche	50 €
• F.A.L.	50 €
• Bibliothèque dép. de prêt	100 €
• Œuvre Pupilles Sapeurs Pompiers	100 €

• Pêcheurs d'Uzerche	50 €
• Club de vélo de Lubersac	50 €
• Canoë kayak d'Uzerche	50 €
• Médaillés militaires	50 €
• Assoc. des Paralysés de France	50 €
• FCJU Basket	50 €
• Archéologie du Paysage	50 €
• Art'Scène	50 €
• Ens. vocal Gaucelm Faydit	50 €
• Ligue contre le cancer	100 €
• J.M.F	50 €
• Radio Pac	100 €
• Ecole rugby Oval 19	50€
• ASP 19	50 €
• CDAD	100 €
• Conciliateurs de Justice du Limousin	50 €

# Budget 2021

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2021
Charges à caractère général (petit matériel, entretien, carburants, assurances...)	163 500 €
Charges de personnel	276 000 €
Charges de gestion courante (indemnités des élus, participation pompiers, subventions, CCAS...)	51 400 €
Intérêts de la dette	16 700 €
Charges exceptionnelles et dépenses imprévues (subventions COVID)	15 000 €
Autofinancement dégagé	200 000 €
Atténuation de produits	8 800 €
Autres	12 300 €

743 700 €

RECETTES	BP 2021
Recettes fiscales	307 300 €
Dotations et participations de l'Etat et autres collectivités	154 400 €
Ventes et Produits courants (locations, cantine et garderie...)	215 000 €
Excédent antérieur reporté	62 000 €
Atténuation de charges	5 000 €

743 700 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2021
Restes à réaliser de 2020	10 700 €
Solde antérieur reporté	251 500 €
Remboursement du capital des emprunts	88 000 €
Participation au capital de la SEM	24 000 €
Nouvelles opérations d'investissement	711 000 €
Autres	4 400 €

1 089 589 €

RECETTES	BP 2021
Reste à Réaliser 2020	85 100 €
Autofinancement	200 000 €
Subventions et FCTVA	324 500 €
Affectation résultat de fonctionnement de 2020	177 100 €
Emprunt	300 000 €
Amortissement	2 900 €

1 089 589 €

## TAUX DES IMPÔTS LOCAUX 2021

	Bénéficiaire	Taux 2020	Taux 2021
<b>Propriétés bâties</b>			
	Commune	7,91	29.26 * (7.91 + 21.35)
	Conseil Départemental	21,35	Néant *
<b>Propriétés non bâties</b>			
	Commune	65,24	65,24

\* A partir de 2021, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduit pour les communes par une perte de ressources. Celle-ci est compensée par un transfert à leur profit de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

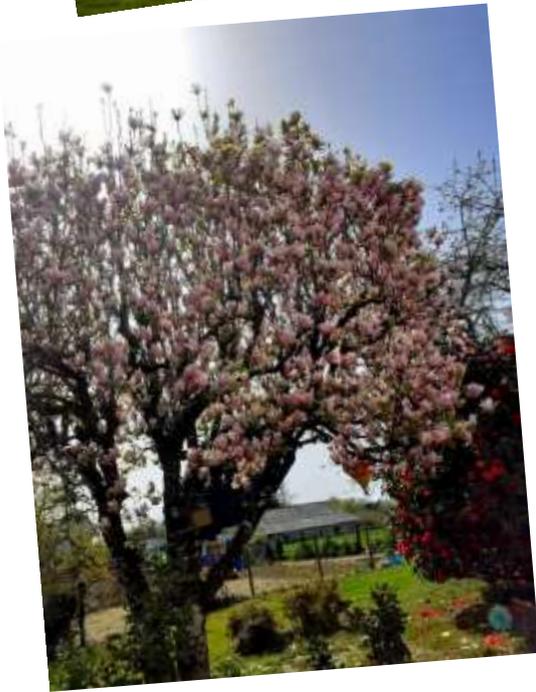
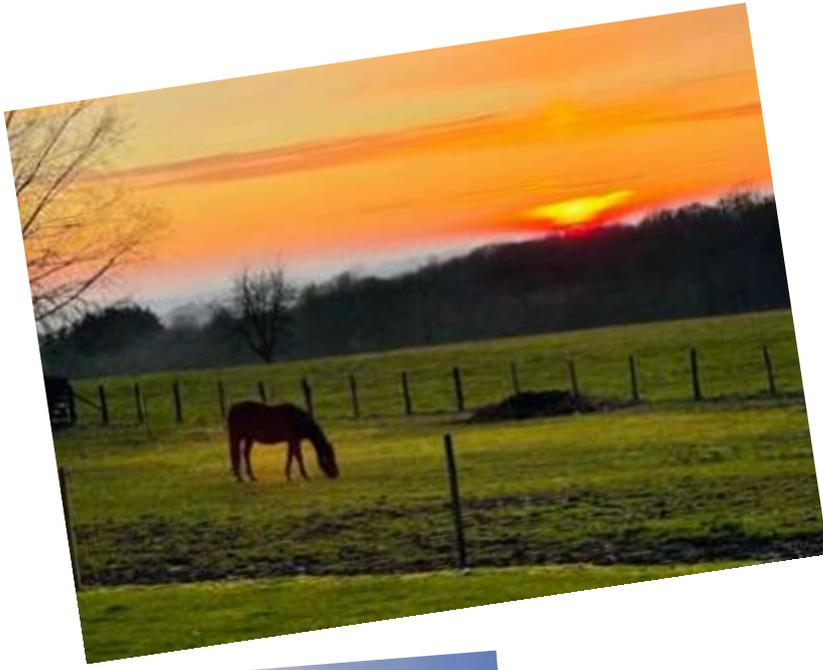
## LES RATIOS FINANCIERS 2020

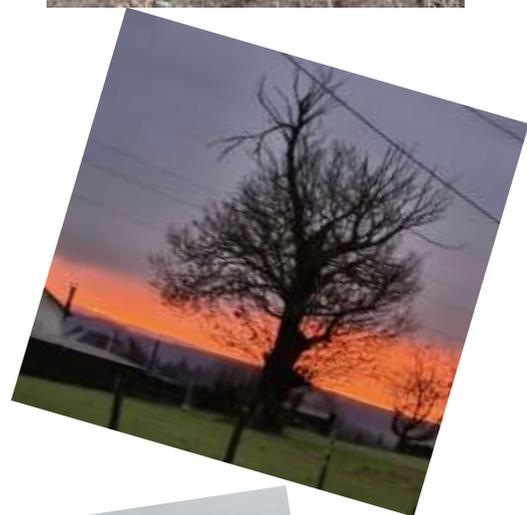
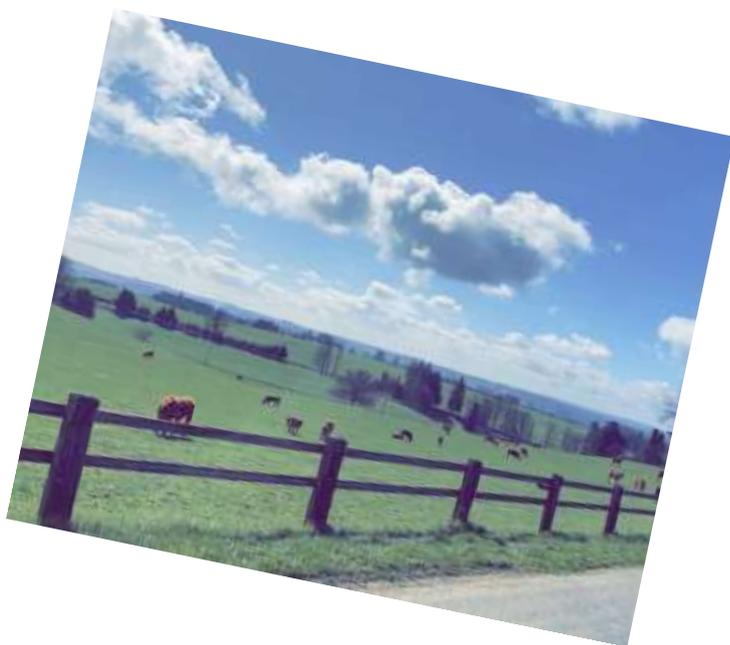
Ratios	En € / par habitant pour la catégorie démographique			
	St Ybard	Données CA 2020		
		Corrèze	Nouvelle Aquitaine	France
Dotation de Fonctionnement de l'Etat/ population	43	51	50	56
Produits des impositions directes/ population	424	452	445	453
Recettes totales de fonctionnement/ population (dont recettes locatives)	999	805	766	763
Dépenses réelles de fonctionnement/ population	710	633	607	598
Dépenses d'équipement brut/population	672	283	254	271

Malgré une dotation de l'Etat et une fiscalité inférieure à la moyenne des communes de notre catégorie, grâce à nos recettes importantes en loyers nous avons des recettes bien largement supérieures aux autres communes.

Cela nous permet des dépenses d'équipement très importantes sans nuire à la solidité financière de la Commune.

# Défi Photos





# Tarifs 2021

## Service de l'eau

### Prix de vente de l'eau

- Abonnement : **82 €**
- Consommation : **1.10 €/m<sup>3</sup>**

**Prix de l'assainissement** pour les maisons raccordées au réseau collectif :

- Abonnement : **17 €**
- m<sup>3</sup> d'eau consommée : **1.05 €**

### Taxes de raccordement au réseau d'eau (main d'œuvre comprise)

- Raccordement d'un nouvel abonné, pose d'un compteur avec coffret : **645 €** (avec un maximum de 6 mètres de canalisation). Au-delà de 6 mètres, la pose du tuyau est fixée à **7.90 €** le mètre. En cas de nécessité de traverser une route, un devis de « fonçage » sera établi.

### Taxes diverses

- Forfait pour dégradation de réseau : **135 €** (le matériel utilisé est facturé en plus)
- Remplacement d'un compteur gelé ou cassé : **115 €** (si faute de l'utilisateur)
- Fermeture ou réouverture d'un compteur : **45 €**
- Autres travaux : coût du matériel utilisé + **31 €/h** travaillée.

## Taxes Funéraires

- Inhumation fosse simple : **225 €**
- Inhumation fosse double : **275 €**
- Inhumation caveau : **110 €**
- Inhumation urne : **160 €** dans une tombe
- Inhumation columbarium ou caverne : **60 €**
- Supplément plaque : **105 €**
- Exhumation fosse simple : **320 €**
- Exhumation fosse double : **370 €**
- Exhumation caveau : **150 €**
- **Inhumation**
- Location caveau communal : **30 €** le 1er trimestre puis **15 €** par mois.

### Concession Perpétuelle

- Ancien cimetière : **75 €/m<sup>2</sup>**
- Nouveau cimetière
- concession double : **550 €**
- concession simple : **300 €**
- concession pour emplacement caverne : **150 €**
- **Espace cinéraire**
- case pour 2 urnes : **500 €** (30 ans)
- caverne : **650 €** (30 ans)
- dispersion des cendres (y compris plaque) : **80 €**

## Pêche

### étang de Garaboeuf

- 1/2 journée : **5 €**
- Journée : **8 €**
- Année : **70 €**

## Location salles communales et vaisselle

### Foyer rural

Mise à disposition maximale 24h :

- petite salle : **85 €**
- grande salle : **150 €**
- cuisine : **140 €**

Mise à disposition supérieure à 24h et au maximum 3 jours

- petite salle : **170 €**
- grande salle : **300 €**
- cuisine : **280 €**

### Salle Garaboeuf :

La journée pour réunion : **80 €**

**Pour les habitants de Saint-Ybard, un abattement de 50% est appliqué sur les tarifs ci-dessus.**

**Pour les associations de la commune, la mise à disposition est gratuite.**

## Photocopies et fax

### Photocopies :

Noir et blanc : gratuité jusqu'à 5 copies, **0.15 €** à partir de la sixième.

Couleur : **0.30 €** dès la première

### Fax: :

Local et national : **0.60 €** pour la 1ère feuille et **0.25 €** pour les suivantes.

International : **2.00 €** pour la 1ère feuille et **1.00 €** pour les suivantes.

Le chou est un élément essentiel de la cuisine du terroir.

Il est utilisé aussi bien pour la réalisation de la soupe qu'en plat principal.

Le chou farci est l'une des recettes traditionnelles du Limousin. Marie Thérèse partage avec nous sa recette, afin de vous donner envie de l'essayer !



## 1<sup>ère</sup> étape

Faire blanchir les feuilles de chou dans de l'eau bouillante salée pendant 3 minutes. Les sortir et faire rafraîchir dans une passoire.

## Préparation de la farce

Mouliner le persil avec l'ail et les oignons.

Faire tremper le pain dans de l'eau et le sortir quand il est bien ramolli.

Dans un saladier mélanger la chair à saucisse, le pain, les œufs et le mélange persil-ail-

## Montage des boules de chou

Étaler la feuille de chou et disposer une boule de farce. Replier le chou sur la farce pour former un paquet et tenir avec de la ficelle de cuisine. Si les feuilles sont trop petites en disposer deux pour contenir la farce.



## Ingrédients

- 1 gros chou vert
- 1 kg de chair à saucisse
- 5 carottes
- 1 à 2 bouillons de poule (ou pot au feu)
- 2 œufs
- L'équivalent d'une demi baguette de pain dur
- 2 oignons

## Cuisson

Dans une cocotte mettre de l'huile ou de la graisse de canard, faire revenir les boules sur chaque face et les retirer.

Faire revenir les carottes coupées en rondelles.

Ajouter les boules et mouiller avec un bouillon chaud.

Couvrir les boules de choux et faire cuire à feu doux 2h.

Vous pouvez également choisir de cuire votre préparation dans le four.



**Vous avez envie de partager une recette ?**

**N'hésitez pas à nous le faire savoir !**

## (RE)DÉCOUVREZ SAINT-YBARD !

Pour se changer les idées ou se détendre en famille ou entre amis, inutile de se fatiguer à faire des kilomètres en voiture : notre village a sûrement ce qu'il vous faut !

### A Le bourg

Vous connaissez sans doute son église du 13<sup>e</sup> siècle, mais en avez-vous déjà poussé les portes ? Venez flâner dans notre bourg et profitez de son charme historique et rural.

Envie d'un moment de convivialité ?

Une chocolatine pour le 4 heures, un apéritif au bar ou un bon dîner au restaurant ? En journée comme en soirée, il y a toujours de quoi se faire plaisir !



### B Le château de Garaboeuf et son étang

Le parc de Garaboeuf est un espace culturel et historique où sont mises en valeur les ruines du château de Garaboeuf, la fontaine Saint-Eparche et différentes sculptures. Touristique et paysager, ce lieu est aussi dédié à la détente et aux loisirs : sentier de promenade, étang de pêche, tables de pique-nique, boulodrome et aire de jeux pour enfants.



### C Viaduc du Gour Noir

Enjambant la Vézère, à cheval sur les communes de Saint-Ybard et d'Uzerche, ce viaduc ferroviaire a été construit entre 1888 et 1889, en une seule grande arche d'une longueur de 65m, ce qui en ferait la plus grande d'Europe.



### D Cascades de Bialet

Aux cascades de Bialet, la nature se fait sauvage, apaisante et rafraîchissante. Entre fougères et rochers empruntez le sentier aménagé avec de petits ponts de bois et laissez dévaler sous vos pieds l'intrépide ruisseau. Des tables de pique-nique vous invitent à la pause.



### E Viaduc autoroutier

Construit en 1995, le viaduc de l'A20 permet le contournement d'Uzerche. Ce pont enjambe la Vézère et impressionne par sa hauteur.

### Et pourquoi pas...

faire du sport à Saint-Ybard ? Vélo, VTT, marche, randonnée, course à pied... Nos routes de campagne et sentiers n'attendent que vous !

## L'Amicale de Chasse de Saint-Ybard et Saint-Martin-Sepert

Bilan de la saison cynégétique 2020-2021

Nous avons prélevé conformément au plan de chasse 40 chevreuils et 1 cerf ; ainsi que 23 sangliers et 15 renards. Le petit gibier se maintient avec semble-t-il une augmentation des lapins.

Nous sommes à votre service

Des questions sur la chasse, le permis de chasser, l'Amicale ou autre ? Contactez Claude Lenoir au 06.72.82.57.64.

Des dégâts dus aux renards sur votre exploitation ?

Contactez Jérémy Bourbouloux, piégeur-déterreur, au 06.27.18.59.86.

Et si vous veniez nous rejoindre ?

Novice ou confirmé(e), venez partager votre passion dans un bel esprit de camaraderie avec notre groupe de 38 hommes et femmes. A leurs côtés, vous contribuez bénévolement à protéger les cultures et les élevages de nos agriculteurs en régulant la faune sauvage sur notre territoire. 2 jeunes nous rejoignent pour la saison 2021-2022 : pourquoi pas vous ?



*Temps fort de saison 2020-2021 :  
le 9 janvier, prélèvement d'un cerf de 11 cors et de 215 kg à Baby*

## La FNACA



*La fin de la cérémonie au cimetière sur les tombes de Martin Aul et Jean Lipsky fusillés à Sermadiras en 1944.*

Depuis plus d'un an, nous sommes confinés...

Cela commence à devenir très lourd. Pas de réunion au niveau départemental et très peu de contact entre nous.

Le 19 mars : cérémonie avec dépôt de gerbes et portedrapeau. Une dizaine d'anciens combattants présents. Jean-Jacques Dumas, Maire, a remis la Croix du Combattant à Jean-Claude Chanterelle. Pas de vin d'honneur vu les consignes sanitaires en vigueur.

En début d'année, l'épouse de notre ancien Président, Marie-Claire Gadeau est décédée.

Le 8 mai : toujours en petit comité, nous avons commémoré la fin de la seconde guerre mondiale et remise de la Croix du Combattant à Albert Chassaing. Comme traditionnellement l'assistance s'est rendue au cimetière.

La FNACA souhaite à tous la reprise d'une vie normale le plus tôt possible.

Le Président

Michel Marsalet

# Associations

## L'amicale des Trois Clochers

L'année 2021 a commencé comme s'est déroulée une grande partie de 2020 avec le coronavirus et ses variants, les gestes barrières et les nombreuses restrictions.

Bien sûr, les activités de l'amicale ont été réduites à néant pendant le 1er semestre 2021. L'assemblée générale prévue en février 2021 n'a pas eu lieu. Le conseil d'administration du 25 février qui aurait dû programmer les activités de l'année a aussi été annulé.

Nous souhaitons ardemment que les vaccinations nous permettront de retrouver un peu de liberté dans quelques mois. Continuons à nous protéger malgré tout avec les diverses consignes données. Soyons patients et espérons qu'après la période estivale, la vie sociale puisse reprendre et nous donner un peu de baume au cœur.

Bon été à vous tous et au plaisir de se retrouver à la rentrée.

## Le club de gym

Que dire de cette saison ?

Nous ne nous sommes pas retrouvées depuis le 26 octobre 2020... Quelle tristesse et quel manque !

Peut-être arriverons nous à marcher un peu si le couvre feu passe à 23h !

Mais gardons notre optimisme et espérons pouvoir reprendre nos activités en septembre.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux (oui messieurs, la porte est grande ouverte, on ne vous mangera pas !!).

Nous vous tiendrons au courant en fonction de l'évolution de la situation. A très bientôt, prenez soin de vous !

L'équipe du club de gym



## L'Ivre de lecture

La bibliothèque fonctionne toujours les mercredis et les samedis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Trois personnes ont participé au concours des lecteurs corréziens. Pas mal de nouveautés sont arrivées :

« le meilleur est à venir » de Françoise Bourdin, « la prisonnière du roi » de Gilbert Borde, « les enquêtes » d'Agatha Raisin ; et après « La petite boulangerie du bout du monde », « la charmante librairie des jours heureux » de Jenny Colgan.... Bonne lecture à tous et à toutes.

La bibliothèque reste ouverte tout l'été sauf le mercredi 14 juillet et le samedi 14 août.



Exemple de réalisations

Quant à l'atelier couture, l'année a été très perturbée par le confinement et le couvre-feu. A la fin du confinement, deux personnes sont venues le samedi après-midi à la bibliothèque pour continuer leurs travaux. Nous avons repris l'atelier pour trois séances avant les grandes vacances tout en respectant les gestes barrière.

Nous redémarrerons l'atelier le jeudi 2 septembre à 20h30

Bien évidemment nous acceptons les nouvelles adhérentes. Même si vous n'avez jamais touché une machine n'hésitez pas, l'entraide et la bonne ambiance vous donneront goût à la couture.

Michèle Lascaud



En juillet 2013, l'exposition « Saint-Ybard - Têtes de l'Art » avait suscité la curiosité de très nombreux d'entre nous.

Le livre rétrospective est consultable à la bibliothèque. Pour les commandes en ligne :



## Th'Ybard

Nous venons de passer des mois bien compliqués avec des " On y va !" et des " On se protège !".

La scène nous manque et votre présence encore plus . . . Visiblement la situation semble s'améliorer et, dès septembre nous allons espérer pouvoir reprendre nos répétitions tant avec nos jeunes acteurs qu'avec les adultes .

Si tout va bien, ce que nous souhaitons de tout cœur, nous vous proposerons en 2022 deux pièces originales de notre cru, le croyez vous ! À très bientôt . . .

L'équipe de Th'Ybard

## La Sérénité Saint-Ybaroise

A la sérénité, même pendant la crise sanitaire, nous avons gardé notre bonne humeur en confectionnant des fleurs en crépon pour les chars de la Saint-roch.

Michèle, l'animatrice



## Le comité des fêtes

Cette année, pour la fête de la Saint-Roch, le Comité des Fêtes de Saint-Ybard a le plaisir de vous proposer une programmation particulièrement riche pour les Festivités de la Saint-Roch, qui se tiendront les samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 août.

Ambiance Années 80 et chaleur des tropiques

A ne pas manquer, les soirées des samedi 14 et dimanche 15 août 2021, avec la présence des troupes talentueuses qui vous proposeront des spectacles festifs hauts en couleurs, en énergie et en bonne humeur : « Soirée années 80 », « Les Folies Tropicales » et « Les Sœurs Donou ».

Au rythme des années 80 et de l'exotisme des tropiques, ces prestations pourront être agrémentées d'options de restauration pour un moment réussi : grillades le samedi soir et repas complet le dimanche soir.

Les animations traditionnelles

Bien-entendu, les animations traditionnelles qui font tout le charme de l'identité rurale de notre fête patronale seront au rendez-vous : course cycliste, concours de pêche, concours de pétanque et vide-grenier.

De nombreux manèges et attractions adultes et enfants, buvettes seront disponibles les 3 jours pour le plaisir de tous.

Enfin, le folklorique défilé de chars en fanfare puis le traditionnel feu d'artifice, tiré depuis les ruines du château de Garaboeuf, permettront de clore les festivités en beauté !

Nous avons besoin de vous !

La tenue de la Fête de la Saint-Roch est possible uniquement grâce au temps, à l'énergie et à la créativité de nos bénévoles. Devenez acteur de la vie de notre village en vous portant bénévole dès aujourd'hui.

Si vous vous reconnaissez dans ce rôle, contactez Joaquim Correia au 06 77 03 87 98.



# Une course et une randonnée inédites



## LES FOULÉES SAINT-YBARTOISES en Corrèze

ÉDITION INAUGURALE 26 SEP. 2021



REJOINS-NOUS !

### Pourquoi une course à pied à Saint-Ybard ?

Encore peu démocratisée il y a une dizaine d'années, cette discipline est devenue un phénomène de société. Il y a plus de 12 millions de coureurs en France<sup>1</sup> dont 5 millions courant au moins 1 fois par semaine<sup>2</sup>. En 2019, pas moins de 110 compétitions pédestres se sont tenues rien qu'en Corrèze. Saint-Ybard, avec son potentiel, se devait aussi d'avoir « sa » course ! Le Comité des Fêtes est aujourd'hui fier de la proposer, assortie d'une randonnée.

### Quel est le parcours ?

Le parcours, commun à la course et à la randonnée, se déroule intégralement sur la commune avec 50% de route de campagne et 50% de sentier. Balisé et fermé à la circulation motorisée, il se tient partiellement sur des sentiers privés généreusement mis à notre disposition par leurs propriétaires.

### Conditions de participation

- **Course nature** (chronométrée) : à partir de Cadets (nés en 2004 et 2005), avec **certificat médical** obligatoire et pour les mineurs, **autorisation parentale** obligatoire.
- **Randonnée pédestre** : ouverte à tous. Pour les mineurs, **autorisation parentale** obligatoire.

Les deux expériences sont **ouvertes aux non-licenciés**.

### Saint-ybartois(e), nous avons besoin de toi : deviens bénévole !

Quel que soit ton profil, viens rejoindre notre **belle équipe** ! Nous t'**accompagnons** et te fournissons les **explications** pour que tu puisses exercer ton rôle en toute **sérénité**.

### Les rôles à pourvoir

- Manutentionnaire** : si tes « bibis » ne sont pas qu'une légende, tu nous aides à assembler des barnums et à déplacer du mobilier.
- Hôte(esse) d'accueil** : avec ton plus beau sourire, tu guides nos participants et leur remet leurs dossards.
- Signaleur(euse)** (statique) : si tu es titulaire du permis B, tu sécurises le parcours, avec gilet fluo et panonceau à la main.
- Ravitailleur(euse)** : tu redonnes énergie (et espoir) aux participants en leur proposant boissons et petites choses à grignoter.
- Photographe** : tu immortalises les participants en plein effort pour leur créer des souvenirs mémorables.
- Cuisinier(ère)** : pas besoin d'être un chef ! Tu aides à préparer les plats simples et savoureux du repas d'après-course.
- Serveur(euse)** : tu apportes le côté festif et convivial en servant des boissons à la buvette.

Si tu es intéressé(e), contacte **Julien Hoehl** au 06.24.64.09.20.

<sup>1</sup>Selon la Fédération Française d'Athlétisme / étude Sportlab (2015)

<sup>2</sup>Selon l'étude Union Sport et Cycle / BVA (2016)

©Les Foulées Saint-Ybartoises 2021

Photo : Bruno Lionel Béziat - Modèle : Alycia Debruge

12 KM

COURSE NATURE

RANDO PÉDESTRE

INFOS INSCRIPTIONS

[www.lfsy.run](http://www.lfsy.run)

05.55.98.99.30

[contact@lfsy.run](mailto:contact@lfsy.run)

LFSYbartoises

Mairie de St. Ybard



### Légende

Retrait dossard / prestations

Départ / Arrivée

Sens de circulation

1 Kilomètre

6 Ravitaillement

## Une fin d'année bien remplie

Quelques dates à retenir :

◇ Jeudi 24 juin et mardi 29 juin : journée à la médiathèque du Père Castor pour les deux classes.

Les enfants ont participé à des ateliers littéraires et des ateliers nature.

◇ Vendredi 25 juin : rencontre athlétisme à St Ybard, avec les élèves de St Martin (GS/CP/CE1 et CE2).

◇ Mercredi 30 juin : visite de l'école de St Martin. Les CP sont maintenant grands ! Ils feront leur prochaine rentrée à l'école de St Martin.

## Quelques projets

### Projet recette

Les élèves de CP ne se sont pas contentés de cuisiner. Maintenant tous lecteurs, ce sont eux, armés de leur recette, qui se sont mis aux fourneaux ! Heureusement que tous veillaient : cela leur a permis de ne pas oublier certains ingrédients.



### Projet d'écriture : correspondance avec une classe de CP d'Argenteuil

Ce projet a permis de donner du sens et de la motivation aux apprentissages (lecture et écriture).

Les CP d'Argenteuil nous ont écrit 2 fois. Ils nous ont envoyé des photos de leur ville et de Paris.

Les enfants ont été impressionnés par les barres d'immeubles dans lesquelles habitent leurs correspondants. Ils ont également découvert avec plaisir quelques monuments de notre capitale.



Découverte de l'art postal



Dégustation des gâteaux pendant la récréation.

### Projet jardin :

Les maternelles ont poursuivi le projet jardin en semant des graines de fleurs (pré fleuri, capucines, tournesols). Ils ont même eu un invité surprise. Ils ont découvert Hugo l'Escargot dans leurs plantations.



Ils sont maintenant en pleine répétition de leur spectacle. Malgré l'absence de public, ils sont toujours motivés. Les parents pourront voir le résultat de leur travail sous la forme d'un petit film.

# Etat Civil

## Mariage

Le 26 juin, d'**Emmanuel Inocentio** et d'**Amélia Haentjens**.

**Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.**

## Naissances

Le 20 janvier, de Lou, fille de Jean-Christophe Lopez et Marion Chartagnac demeurant 14 impasse des tilleuls.

Le 12 mars, de Maëlio, fils de Benoît Bourbouloux et Cécile Boisserie, domiciliés 3945 route de la Pouege.

Le 4 juin, de Louise, fille de Romain Durand et Audrey David, demeurant 240 route de la Valette.

Le 16 juin, de Cécilien, fils d'Aurélien Joye et de Florie Ressault, domiciliés 45 impasse du Goumareix Ouest.

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents.

## Décès

Le 17 janvier, de Marie Pouyade, à l'âge de 92 ans, demeurant 1155 route du Cloup.

Le 23 mars, d'Andrée Gadaud, âgée de 74 ans, domiciliée 105 route du Champ rouge.

Le 26 avril, de Robert Tambour, à l'âge de 90 ans, demeurant à Gratelaube

Le 7 mai, d'Emilie Van de Wanttynne, à l'âge de 31 ans, domiciliée 12 rue des fontaines.

Le 27 mai, de Zweitze Hofman, âgé de 80 ans, demeurant 1755 route de Lubersac.

Nous adressons aux familles nos plus sincères condoléances et les assurons de notre profonde sympathie.

## Du côté de l'église

Durant toutes les périodes de confinement ou de couvre feu, les messes ont continué à être célébrées de façon régulière, tout en respectant les consignes sanitaires.

Le 16 août prochain, la messe de Saint-Roch aura lieu comme le veut la tradition en plein air, à la chapelle Saint-Roch, et sera précédée d'une procession.

# A vos Calendriers

**Samedi 24 juillet**

**Journée détente et Pêche de l'Amicale de chasse**

**Jeudi 29 juillet 17h30 et 20h**

**Festival de la Vézère**

**Virginie Verrez & Giuseppe Mentuccia**

**Lundi 02 août**

**Aventure du Rail - Théâtre d'ombre**

**Du 11 au 29 juillet**

**Exposition de Jeanine Perrin**

**« L'art dans tous ses états »**

**Du 30 juillet au 22 août**

**Exposition photos**

**« les p'tites bêtes de Garaboeuf »**

**14-15 et 16 août**

**Fête de la Saint-Roch**

**Du 15 au 22 septembre**

**Journées du Patrimoine**

**Exposition « L'Aventure du Rail »**

**Dimanche 26 septembre**

**Les Foulées Saint-Ybartois**



**Virginie Verrez**



Paris, New-York, Vienne...

Entre deux tournées internationales, la jeune mezzo-soprano apprécie de retrouver Brive, son port d'attache...

Réservations :

en ligne [festival-vezere.com](http://festival-vezere.com) ou par téléphone au 05.55.23.25.09.

Ce bulletin a été conçu par la commission de communication du conseil municipal et réalisé par les services de la mairie.

Il est tiré à 380 exemplaires et distribué gratuitement dans chaque foyer de la commune.

Responsable de la publication : Joëlle Dubech